

TRAINING MATERIAL

Title:

Compost d'algues et de fumier de bovin obtenu par compostage à la ferme.

Training:

Description du produit : matériau marron et noir avec des morceaux fibreux.



Product category : PFC 3.A – amendement organique (règlement UE 2019/1009 du 5 juin 2019)

Qui est le producteur ?

Le produit "Compost d'algues et de fumier de bovin obtenu par compostage local" (CAFB) est fabriqué à partir de fumier bovin, de fumier équin, de paille et d'algues par l'exploitation agricole "SARL GAUTRONNEAU", en Charente-Maritime (F), par compostage à la ferme.

Autre produit ?

Non

Intérêts du produit ? Apports en nutriments

Composition (en matière brute) : 0.8 % N – 0.71 % P₂O₅ – 1.82 % K₂O – 0.52 % MgO – 6.43% CaO - 0.62 % SO₃

Caractéristiques organiques : MO = 13.62 % MB - C/N = 8,5 – pH = 8.9

Equipement pour application sur culture :

- Le produit est hygiénisé à la production mais selon les conditions de stockage, des gants peuvent être utilisés pour l'usage en serre.
- Pour les épandages de plein champ, le produit peut être épandu avec un épandeur universel ou un épandeur à plateaux.

Comment l'utiliser...

Stockage : Le produit CAFB peut être éventuellement stocké en tas au champ (*mais faire attention à la réglementation locale concernant les conditions de stockage des matières fertilisantes organiques*) mais si possible abrité.



Système cultural : Principalement en plein champ mais aussi en maraichage ou en serre.

Cultures possibles : grandes cultures (Blé, Orge, Colza, Maïs, Tournesol), légumes, Vigne, fruitiers.

Le produit CAFB est un amendement obtenu par compostage naturel sans ajouts chimiques : réalisé sur une plateforme extérieure, la matière première est assemblée en andains, avec trois retournements par retourneur remorqué.

La montée en température provient de l'activité aérobie de la micro-biomasse (bactéries, champignons, levures...) et est maintenue au-dessus de 50 ° C pendant au moins 4-5 semaines : cela permet une bonne hygiénisation.

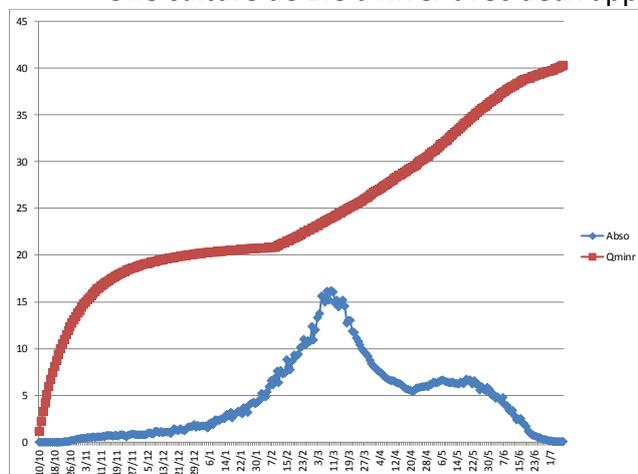
En tant qu'amendement du sol, ce produit contient peu de nutriments mais il fournit de nombreux types d'éléments pour augmenter la fertilité du sol: un apport de 10 tonnes / ha fournit

- 80 kg/ha de N total mais avec la disponibilité de 25% seulement % pendant le cycle cultural;
- Environ 40 kg/ha de P2O5;
- Environ 110 kg/ha de K2O.

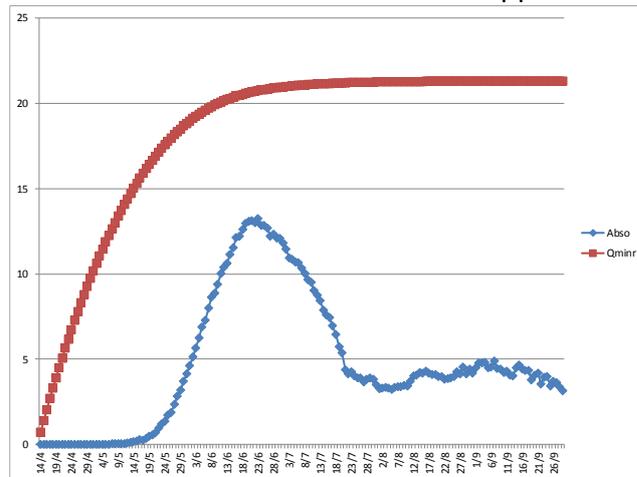
L'origine agricole du produit CAFB assure une forte capacité de recyclage dans le sol et le rapport C/N moyen indique une bonne capacité à apporter du carbone organique dans le sol sans déséquilibrer son cycle CN : ni trop forte libération de N minéral, ni carence en azote pour la production végétale.

Exemples:

- Une culture de Blé d'hiver avec deux apports de 10 t/ha de CAFB



- Une culture de Maïs avec un apport de 10 t/ha de CAFB



Courbe bleue : azote absorbé par la culture (x100 g N/ha) – Courbe rouge : N libéré par le compost (kg N/ha)

En tant qu'amendement, le produit CAFB permet d'augmenter le stockage du C dans le sol: un apport de 10 t/ha apporte au sol environ 680 kg C/ha, et des simulations montrent qu'un apport annuel de 10 t/ha pendant dix ans permet de fixer environ 6 tonnes / ha de carbone dans un sol argilo-calcaire grâce à l'apport direct en carbone du compost et grâce à l'effet fertilisant qui augmente les résidus de culture.

Le pH basique a un effet améliorant sur l'acidité du sol.

Doses d'usage : La dose doit être établie en fonction de l'objectif de l'agriculteur: optimiser l'apport de nutriments pour le cycle cultural en cours (15 - 30 t/ha) ou augmenter régulièrement la fertilité du sol (5 - 10 t/ha).

Quand ?

Le CAFB peut être épandu au sol et enfoui quelques jours avant le semis mais l'effet fertilisant est plus efficace si le produit est épandu juste avant la période de nutrition au cours du printemps (attention aux dates d'épandage autorisées par la réglementation locale...).

Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter votre conseiller local !

Autorisation de distribution : commercialisation en France au titre de la norme d'application obligatoire NF U42-001.

Combien ça coûte ?

25 €/t (valeur de base) ou 300 €/ha (valeur moyenne à ajuster selon le type de culture, les objectifs de rendements, la situation du sol...).

Pour plus d'information : https://nutriman.net/farmer-platform/product/id_540